

CONVOCATION - Session 2026

EXAMEN DE FIN D'APPRENTISSAGE

GESTIONNAIRE EN INTENDANCE CFC

Cheffes-expertes:

Mesdames Vanessa Hugoniot / Patricia Jeanneret

Tél. : 079 741 27 56

E-mail : vanessa.hugoniot@ne.ch

TÉLÉPHONES PORTABLES

Afin de pallier aux nombreux problèmes rencontrés suite à l'utilisation de téléphones portables (natels) ou tout autre moyen de communication à ondes courtes, nous vous informons que ces types d'appareils sont strictement interdits durant le déroulement des examens.

MESURES PARTICULIÈRES

Tenue : Une tenue professionnelle complète, y compris les souliers, est exigée dans chaque domaine professionnel.

En ce qui concerne la tenue de service, si l'entreprise formatrice du candidat n'a pas de tenue spécifique pour ce domaine, un pantalon noir de service avec un chemisier blanc est exigé.

Sécurité : être en bonne santé, avoir avec vous un désinfectant pour les mains.

Matériel : Ayez un stylo.

CULTURE GÉNÉRALE

L'examen de culture générale aura lieu le **vendredi 29 mai 2026**, selon la convocation qui sera adressée séparément aux candidat-e-s concerné-e-s.

Date : 5 mai 2026 07h55– 17h30 CPNE-AS-Maladière Maladière 62 2000 Neuchâtel	TRAVAUX PRATIQUES Horaire selon planification annexée.	Candidat-e-s : <ul style="list-style-type: none">• NE.23.2762• NE.25.2246• NE.25.2328• NE.26.0176
Date : 6 mai 2026 07h55 – 17h30 CPNE-AS-Maladière Maladière 62 2000 Neuchâtel	TRAVAUX PRATIQUES Horaire selon planification annexée.	Candidat-e-s : <ul style="list-style-type: none">• NE.23.1898• NE.24.0454• NE.24.2500
Date : 7 mai 2026 07h55 – 17h30 CPNE-AS-Maladière Maladière 62 2000 Neuchâtel	TRAVAUX PRATIQUES Horaire selon planification annexée.	Candidat-e-s : <ul style="list-style-type: none">• NE.22.0960• VD.22.2316• NE.25.2689
Date : 8 mai 2026 07h55 – 17h30 CPNE-AS-Maladière Maladière 62 2000 Neuchâtel	TRAVAUX PRATIQUES Horaire selon planification annexée.	Candidat-e-s : <ul style="list-style-type: none">• NE.23.0600• NE.23.0768• NE.22.1385
Date : 11 mai 2026 08h00 – 12h00 CPNE-AS-Maladière Maladière 62 2000 Neuchâtel	Connaissances professionnelles Horaire selon planification annexée.	Candidat-e-s : <ul style="list-style-type: none">• NE.23.0600• NE.23.0768• NE.25.2246• NE.25.2689• NE.26.0176• NE.23.2762• NE.24.0454• NE.23.1898• NE.25.2328

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Les candidat-e-s seront informé-e-s de la réussite ou éventuellement de l'échec de leurs examens au cours d'une réunion organisée par la commission chargée de la préparation et de la surveillance des procédures de qualification.

La date et le lieu de cette séance seront communiqués aux candidat-e-s à l'issue des examens. Toutefois, nous signalons que cette communication sera faite sous toutes réserves, la décision ne pouvant être définitive que lorsque le service des formations postobligatoires et de l'orientation aura procédé aux différents contrôles.

Pour les candidat-e-s neuchâtelois-es, la décision d'échec sera notifiée par lettre recommandée.

La liste des candidat-e-s ayant réussi leurs examens peut être consultée sur les sites suivants :

Neuchâtel www.ne.ch/examens

CEREMONIE DE REMISE DES TITRES

Nous vous remercions de vous référer au guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel qui se trouve en annexe.

Office des apprentissages
Pôle Santé – Arts – Nature

Annexes

- liste des candidats
- horaire de passage pour les travaux pratiques
- guide pour les procédures de qualification dans le canton de Neuchâtel

Distribution

- aux candidat-e-s
- aux expert-e-s et membres de la CEFA
- au CPLN-AS-Maladière (courriel)